



Volume 6 no 20 | 17 février 2022

Congrès

Bénévoles recherchés

Le Congrès 2022 du SPGQ avance à grands pas et le comité organisateur est à la recherche de bénévoles pour l'épauler dans certaines tâches avant et pendant le congrès. Il aurait notamment besoin d'un coup de pouce pour l'assemblage des sacs des congressistes, l'accueil des participants aux tables d'inscription et la vérification des passeports vaccinaux. Les personnes intéressées peuvent écrire à congres@spgq.qc.ca.



Retard dans les versements de sommes dues au personnel du réseau de la santé et des services sociaux

Encore des femmes qui écopent!

Montréal, le 14 février – La Fédération de la Santé et des services sociaux (FSSS-CSN), la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), le Syndicat canadien de la fonction publique (CPAS-SCFP), et le Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-FTQ), la Fédération de la santé du Québec (FSQ-CSQ), l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), la Fédération des professionnelles (FP-CSN) et le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) déplorent que le gouvernement n'honore pas sa signature et qu'il repousse



encore son échéancier dans le versement des sommes dues à des milliers de travailleuses et travailleurs de la santé et des services sociaux.

Ce sont à 80 % des femmes qui attendent des montants qui représentent 1,28 G\$ à la suite des signatures des différentes conventions collectives. Pour certains titres d'emploi, il faut ajouter 1,15 G\$ pour le règlement de plaintes en équité salariale de 2010 et de 2015.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Lettre ouverte

Dispositions sexistes de la *Loi sur l'assurance-emploi* : que fait le gouvernement « féministe » de Justin Trudeau?

C'est avec consternation que nous avons appris que la Commission de l'assurance-emploi a reçu ordre de porter en appel la récente décision du Tribunal de la sécurité sociale ayant déclaré que les dispositions de la Loi sur l'assurance-emploi limitant le droit des mères à recevoir des prestations d'assurance-emploi lorsqu'elles perdent leur travail pendant ou à la suite d'un congé de maternité constituent de la discrimination basée sur le sexe.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Journée internationale des droits des femmes : l'avenir est féministe

Rappel - C'est sous le thème « l'avenir est féministe » que se déroulera la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2022.

Plusieurs outils sont disponibles pour démontrer votre appui à la cause. Vous pouvez les télécharger en cliquant sur les liens ci-dessous.



[Fond d'écran en visioconférence](#)
[Image pour signature de courriel](#)
[Photo de profil pour les réseaux sociaux](#)
[Image de couverture Facebook](#)
[Image de couverture Twitter](#)
[Affiche](#)

Élections

Engagez-vous dans votre syndicat!

RAPPEL – Vous avez envie de contribuer à l’obtention de meilleures conditions de travail et à défendre les droits de vos collègues? C’est le moment de vous engager!

Toutes les unités de travail du SPGQ devront élire leurs délégations respectives entre le 1er février et le 15 mars 2022, étant donné que les mandats de tous/toutes les délégué(e)s actuellement en poste arrivent au terme de leur durée statutaire de quatre ans. Les délégué(e)s syndicaux, délégué(e)s substitut(e)s et délégué(e)s suppléant(e)s sont essentiel(le)s, car elles et ils sont appelé(e)s à représenter les membres et leur volonté dans les instances syndicales, à conseiller leurs membres et les représenter (et accompagner au besoin) auprès de l’employeur, d’organiser les assemblées d’unités de travail et rendre compte de leurs activités aux membres, et transmettre l’information syndicale à ceux-ci. **Dès qu’une nouvelle personne déléguée ou représentante syndicale aura été élue dans votre section, vous en serez informé(e) par courriel.**

[Trousse électorale pour l’élection de la délégation](#)

Pour participer au congrès 2022 du SPGQ (6 au 9 avril 2022), les délégué(e)s syndicaux ainsi que les délégué(e) substitut(e)s et délégué(e)s suppléant(e)s doivent être élu(e)s par les membres de leur unité de travail entre le 1er février et 15 mars 2022. L’inscription au congrès sera confirmée lors de la réception du procès-verbal de l’élection de la personne déléguée.

Sondage

Quels sont les effets du télétravail?

Rappel - Le télétravail s’est imposé depuis près de deux ans dans les milieux de travail, mais quels sont les effets de cette pratique?

Le SPGQ collabore actuellement à un projet de recherche mené par une chercheuse de l’Université du Québec à Trois-Rivières pour mieux connaître les effets du télétravail sur le personnel du secteur public québécois. En tant que membres du SPGQ, vous êtes invité à participer à cette étude, **que vous soyez ou non en télétravail.**

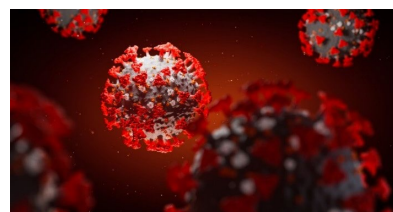
Répondre au questionnaire **requiert environ 15 minutes**. Les données collectées sont entièrement **confidentielles**. En participant à cette étude, vous contribuerez à outiller votre syndicat, les gestionnaires ainsi que les télétravailleuses et les télétravailleurs en matière des pratiques à favoriser en contexte de télétravail.

[Accédez au questionnaire.](#)

Coronavirus (COVID-19)

Le SPGQ vous informe

Rappel - La situation de la pandémie de coronavirus évolue très rapidement. Vous trouverez toute l’information dans notre [foire aux questions](#).



Elle est mise à jour au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles informations. Vous pouvez également consulter tous les bulletins Dernière heure diffusés à partir de cette page : <https://spgq.qc.ca/derniere-heure/>.

Finalement, vous pouvez suivre notre [page Facebook](#).

Bureaux fermés

Les bureaux du SPGQ sont actuellement fermés. Notre personnel est toutefois en télétravail et il continue de répondre à vos questions par téléphone et par courriel.



Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.



Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à [communications@spgq.qc.ca!](mailto:communications@spgq.qc.ca)

(OQLF) [Stale fish, triple cork et nose bone : peut-on franciser le vocabulaire sportif?](#)
Radio-Canada, 8 février 2022

(SAAQ) [Un milliard pour bonifier les indemnités de la SAAQ](#)
La Presse, 9 février 2022

(CNESST) [CNESST : des séances d'information sur les changements en matière de prévention](#)
L'Écho de Laval, 8 février 2022

(AMF) [Contrôler l'irruption de l'intelligence artificielle dans les marchés financiers](#)
Le Devoir, 11 février 2022

(CALQ) [Marie-Eve Martel, lauréate du Prix du CALQ](#)
La Fabrique culturelle, 9 février 2022

(MNBAQ) [Des trésors rapatriés](#)
Journal de Québec, 9 février 2022

(MCQ) [Le Musée de la civilisation à la recherche d'objets ayant appartenu à René Lévesque](#)
Journal de Québec, 14 février 2022

(INESSS) [La « COVID longue », la face cachée de la pandémie](#)
Radio-Canada, 14 février 2022

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère en communication
- Philippe Desjardins, conseiller en communication
- Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

>> Consultez spgq.qc.ca/publications

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

